

JOURNAL AGRICOLE.

Cendres comme engrais.

Nous avons souvent recommandé les cendres comme engrais, et nous regrettons de voir des cultivateurs vendre continuellement leurs cendres aux fabriquants de savon et de potasse, au lieu de les garder pour engrasser leurs terres. On peut s'en servir de toute manière, et pour toute espèce de récolte, c'est le plus puissant engrais. Nous sommes persuadé que les cendres amélioreront mieux une terre à soin ou à grain, qu'une même quantité de guano ou de plâtre. Nous avons vu le rapport d'une expérience faite avec du guano et des cendres. La première récolte eut une meilleure apparence, où on avait employé le guano, que celle où on avait engrassé la terre avec des cendres ; mais la seconde et la troisième récoltes dans celle-ci, furent de beaucoup les meilleures. La dépense des deux engrais fut la même : Trois quintaux de guano par arpent, et le coût pour les cendres (pour un arpent) est le même que pour le guano.—*Jour. d'Agriculture.*

JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE.

DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE chez tous les Peuples anciens et modernes, ou INFLUENCE DU CHRISTIANISME sur la famille, pour l'abbé J. Gaume. (1)

Voici encore un monument élevé à la gloire du Christianisme civilisateur. Trop longtemps un philosophisme éteint, partial, assurant lâchement la gloire des sociétés illuminées pour le flambeau de l'évangile, s'essouffla à préconiser la vicille Rome païenne, la Grèce, l'Egypte, les rives du Gange, la Chine elle même, et prétendit y présenter à notre administration le type du beau moral. Que d'esprits abusés par ces panégyriques qu'un légitime orgueil national, aurait dû seul repousser et honorer ! Et aujourd'hui même que la lumière se fait dans beaucoup d'intelligences fourvoyées, n'y a-t-il pas encore un certain nombre de retardaires ou d'aveugles qui se complaisent dans leur flatteuse cécité ? C'est ainsi qu'ils se rencontrent, même de nos jours, des voyageurs qui, en parcourant la ville éternelle, ne chantent que les souvenirs du passé, ne veulent y admirer que l'ancien capitole, le cirque et ses gladiateurs. Hommes inconséquents qui, en faisant sonner bien haut le mot prestigeux

de liberté sur la poudre inanimée de la vieille Rome, semblent regretter cet heureux temps où des milliers d'esclaves tremblaient au pied d'un seul praticien.

Mr. l'abbé Gaume, dans l'ouvrage que nous annonçons, s'est attaché à faire contraster avec la société chrétienne, la société des peuples anciens et modernes que la lumière du catholicisme n'illumine point de ses bienfaits rayons. Une introduction des plus remarquables précède ce beau livre comme un superbe portique annonce un magnifique édifice. Puis se déroulent les annales de la famille dans tous les temps et dans tous les lieux.

Il n'est pas une époque, pas une nation, pas un coin du monde connu qui soit, sous ce rapport l'objet d'une investigation savante. Mr. l'abbé Gaume prouve, par des faits incontestables, que, dans le seul catholicisme, la famille est constituée. Partout ailleurs, c'est ou le despotisme brutal de l'époux et la dégradation de la femme, ou tour à tour, la servitude absolu de l'enfant, ou son émancipation dénaturée. On n'a pas oublié que naguère, avec la seule puissance d'une philosophie anti-catholique, on a prétendu produire ce que l'on nommait emphatiquement la réhabilitation de la femme. Le livre de M. l'abbé Gaume, donne le secret infaillible de cette véritable réhabilitation.

Style brillant sans néologisme, logique sans pédanterie, méthode large, érudition tout à la fois solide et attrayante, faits curieux, et comme on dit aujourd'hui palpitant d'actualité, amour non équivoque pour cette chaire de Pierre, d'où part le rayonnement du soleil de la civilisation, voilà ce que nous sommes heureux de signaler dans ce très excellent ouvrage. Ajoutons que l'introduction, qui forme la moitié du premier volume, est à elle seule un des ouvrages les plus remarquables qui ait été publié depuis longtemps ; l'auteur y trace avec une plume digne de Bossuet, l'état du monde sous la domination romaine, c'est-à-dire sous les lois de l'idolâtrie, dont il compare la froide et inflexible sérocité à la douce charité, à la miséricordieuse mansuétude du christianisme ; puis arrivant à notre époque, il analyse avec une désolante vérité et un rare talent d'observation les diverses causes de destruction et de ruine dont les sociétés modernes sont travaillées, et dont il trouve les symptômes dans les progrès surnaturels imprimés à toutes les branches de la science et de l'industrie, progrès destinés à élever le mal à sa plus haute puissance, et à réaliser le règne de l'anti-christianisme.

À une époque moins agitée, moins préoccupée que la notre, cette ouvrage ferait non-seulement en France, mais dans tous les

pays où l'on raisonne, une juste sensation ; quoiqu'il en soit, il restera à un double titre comme un monument élevé à l'histoire de la famille, chez tous les peuples et comme un monument élevé, dans son introduction, à la situation générale du monde du dix-neuvième siècle.

Extraits des Journaux français.

Paris, 9 Aout.

Le droit ancien et le droit nouveau.

Quand le gouvernement viole le droit du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs.

(Constitution de 1793. Art. 35.)

La presse est sorti du domaine de la législation, elle a cessé d'être un droit politique, elle est devenue une faculté, un sens nouveau une force organique du genre humain, son seul levier pour agir sur lui-même.

(CLAMARTINE. *Loi de la presse, 1833.*)

Il n'y a que la discussion qui peut détrôner la guerre civile.

(ARMAND CARREL, *Lettre à Chateaubriand.*)

Laissez s'établir par la presse le droit de tout dire, envers et contre tous ; elle en reviendra à la fois plus calme et plus explicite ; elle ne prendra plus sa franchise dans un énivrement de passion. Aujourd'hui que les doctrines se font la guerre, qu'elles se comparent en s'attaquant, laissez-les toute leur expansion. Aussi bien, quel intérêt auriez-vous à empêcher que celles dont vous ne voulez pas se compromettent par des imprudences ? Le pays n'en jugera que mieux entre les systèmes et leurs agens.

(GODEFROY CAVAGNAC, chambre des députés, avril 1833.)

Il faut choisir entre le droit ancien et le droit nouveau : le droit ancien, c'est le droit d'insurrection ; le droit nouveau, c'est le droit de discussion.

Notre choix est fait ; il n'a jamais varié.

Autant nous sommes les ennemis déclarés du droit d'insurrection, autant nous sommes les partisans systématiques du droit de discussion le plus étendu, du droit de discussion n'ayant d'autre limite que le point où ce n'est plus la discussion qui s'exerce, mais l'insurrection qui se déguise.

Nous comprenons le droit de discussion nous comprenons la liberté de la presse comme les ont définis Blackstone, Mirabeau, Malcherbes, Siéyès, Barnave, Godbier, Chateaubriand, Canning, Benjamin Constant, Stanislas Girardin, Casimir Périer, Lamartine, Cormenin, Armand Carrel, Godefroy Cavaignac.

La France fait fausse route, la France s'égaré ; elle s'éloigne du port, elle le prend

(1) 2 beaux volumes in-8vo, en vente chez J. & O. Crémazie, libraires, 12, rue de l'Fabrique, Québec.